GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe par bandes avec ensemencement
Coupe à blanc par bandes larges
Coupe à blanc avec traitement des tiges d'avenir
Coupe de protection
Bris par chablis partiel (brisé ou à plat)
Plantation en sillons
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Épandage commercial
Résulte dans les listes jaunes (décrire libres)

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — (aucune essence compagne prédominante)	R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (N)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à peuplier	R (Peu)
— — à mélèze	R (Mel)
— — (plantation)	R P
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion ligneuse)	E (E)
— — (aucune essence compagne prédominante)	E (R)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à mélèze	E (Mel)
— — à peuplier	E (Peu)
— — à pin blanc	E (Pb)
— — à pin rouge	E (Pr)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (P S)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (P N)
— — (plantation d'épinette noire)	E (P E)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (P R)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— — (aucune essence compagne prédominante)	S (R)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à peuplier	S (Peu)
— — à mélèze	S (Mel)
— — (plantation de sapin baumier)	S (P B)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — — (et/ou sapin) (ils occupent plus de 75% de la portion résineuse)	Pb (R)
— — — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pb (R)
— — — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — — — avec peuplier	Pb (Peu)
— — — — — avec mélèze	Pb (Mel)
— — — — — (plantation)	Pb (P)
— — — — Plantation de pin sylvestre	Pb S
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (Pr)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (Mel)
— — — avec peuplier	Pr (Peu)
— — — (plantation)	Pr (P)
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)
— — (aucune essence compagne prédominante)	C (R)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (P C)
Prucheraie	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (Pru)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (Mel)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr P
MÉLÈZES	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (Mel)
— — (aucune essence compagne prédominante)	M (R)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M (Pb)
— — à pin gris	M (Pg)
— — à peuplier	M (Peu)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèzes européen)	M (M E)
— — (plantation de mélèzes japonais)	M (M J)
— — (plantation de mélèzes laricin)	M (M L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance résineuse	Tendance résineuse
Feuillu d'essences hétérotrophes avec pin gris	F (R) (P)	F (R) (P)
— — — — avec pin blanc	F (R) (P)	F (R) (P)
— — — — avec pin rouge	F (R) (P)	F (R) (P)
— — — — avec épinette noire	F (R) (E)	F (R) (E)
— — — — avec sapin	F (R) (S)	F (R) (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (R) (E)	F (R) (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	B (R) (E)	B (R) (E)
— — — avec épinette noire	B (R) (E)	B (R) (E)
— — — avec pin blanc	B (R) (Pb)	B (R) (Pb)
— — — avec pin rouge	B (R) (Pr)	B (R) (Pr)
— — — avec pin gris	B (R) (Pg)	B (R) (Pg)
— — — avec peuplier	B (R) (Peu)	B (R) (Peu)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	B (P)	B (P)
— — — avec pin rouge	B (P)	B (P)
— — — avec résineux	B (P)	B (P)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin blanc	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec pin rouge	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Cédrière avec résineux	Ced (R)	Ced (R)
Mélèzin résineux	Ml (R)	Ml (R)
— à pin blanc	Ml (Pb)	Ml (Pb)
— à pin rouge	Ml (Pr)	Ml (Pr)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F
— — sur station humide	F
— d'essences tolérantes	F
— — sur station humide	F
Bouleau à bouleaux blancs	B
— — bouleaux jaunes	B
Peuplerie	Pe
Cytière rouge	Cy (R)
Cytière	Cy
— à bouleaux blancs	Cy (B)
— à bouleaux jaunes	Cy (B)
— à peuplier	Cy (Peu)
— à feuillus d'essences intolérantes	Cy (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	Cy (F)
Plantation de feuillus	F P
— de bouleau jaune	B P
— de peuplier	Peu P
— de peuplier hybride	Peu P

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bloc
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlé
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TRISE DE
0 (vieux)	0-20 ans
30	21-40 ans
50	41-60 ans
70	61-80 ans
90	81-100 ans
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-90 (vieux)	90-70 (jeune)
60-90	90-60
50-90	90-50
40-90	90-40
30-90	90-30

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Peuplements irréguliers: Peuplements irréguliers: Peuplements irréguliers:

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 20m	2 17m	3 14m	4 11m	5 8m	6 5m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTE FORESTÈRE EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : FORTIN, WALSH & ASS. (DE 74)
SIGNATURE: Jacques Fortin

CARTE FORESTÈRE EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 7
Unité de gestion: 64-2*
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3*
261 06 01*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 30T03*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée: 731
Municipalité: 47900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4200*
Région écologique: 7a2*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 750 ANTOINE LABELLE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
1 Alpine	0 à 30%	minus
2 Moyenne	31 à 40 %	+
3 Forte	41 à 50 %	++
4 Sévère	51 % et plus	+++

Pente inexistante ou non précisée: ∅

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les fiches publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SI 6 D 3 C 2 — classe de pente, classe d'âge, classe de hauteur, densité, origine, type de couvert, groupement d'essences

R C3 c6 E3 D1 — défoliation, classe de pente, classe d'âge, classe de hauteur, densité, origine, type de couvert, groupement d'essences

Carte forestière: Photographie aérienne: 1982; Année de publication: 1983; Année de révision: 2

Divisions territoriales en date du: 1/2/83 + 15/12/83
Déclinaison magnétique: 16° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-O-11	31-O-10	31-O-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-O-6	31-O-7	31-O-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-O-3	31-O-2	31-O-1	

31 O/7 N.O.

Compt. For.: 8900-5010-5520-6010

A jour: avril 1995

2